



STOP
AUX VIOLENCES
AGISSONS !

**Vous êtes
victime
ou témoin
de violences,
parlez-en !**

Écoute, soutien et information

- ▶ en commissariat de police
- ▶ en brigade de gendarmerie

03 22 71 80 55

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15
et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, composez le 17



+ d'infos sur :
www.somme.fr

LES INTERVENANTS SOCIAUX EN POLICE ET GENDARMERIE

QUI SOMMES-NOUS ?

- ✓ nous sommes des intervenants sociaux
- ✓ nous pouvons faciliter vos démarches
- ✓ sur orientation d'un professionnel
- ✓ sur prise de rendez-vous

QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

Dans le respect du secret professionnel, nous vous aidons à :

- ✓ gérer une situation conflictuelle de couple ou lors d'une séparation
- ✓ accéder à vos droits (logement, aides financières, accès aux soins, soutien auprès d'associations, etc.)
- ✓ comprendre les démarches liées à l'intervention des policiers ou des gendarmes
- ✓ évaluer vos besoins
- ✓ faciliter vos démarches
- ✓ vous orienter vers un professionnel

POURQUOI APPELER ?

- ✓ en cas de violences intrafamiliales et/ou conjugales
- ✓ en cas de conflits liés à la séparation (garde des enfants, éducation des enfants, etc.)
- ✓ pour des problématiques sociales relevées lors de l'intervention des policiers et des gendarmes (logement, alcool, problèmes financiers, etc.)
- ✓ pour une orientation vers les partenaires adaptés

